

21 juin 2012 -19:27

Appartient à Conseil des ministres du 22 juin 2012

Financement de l'opération B-FAST à Brazzaville

Le Conseil des ministres a accordé un financement à l'opération B-FAST à Brazzaville, pour l'assistance dans le cadre des explosions qui ont eu lieu en mars 2012. Le 4 mars 2012, plusieurs fortes explosions se sont produites dans des dépôts de munitions à Brazzaville. Ces explosions ont fait de nombreux morts et ont fortement endommagé les infrastructures.

Le Conseil des ministres a accordé un financement à l'opération B-FAST à Brazzaville, pour l'assistance dans le cadre des explosions qui ont eu lieu en mars 2012. Le 4 mars 2012, plusieurs fortes explosions se sont produites dans des dépôts de munitions à Brazzaville. Ces explosions ont fait de nombreux morts et ont fortement endommagé les infrastructures. Du 6 au 12 mars 2012, B-FAST a envoyé une mission sur place, constituée d'une équipe de 12 volontaires. Pour financer la mission, le Conseil des ministres accorde un montant de 88.600 euros, qui s'inscrit dans le budget disponible de B-FAST.

B-FAST est l'équipe d'intervention rapide chargée de l'organisation de l'aide d'urgence en cas de catastrophe à l'étranger.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>